



Aix en Provence, le 28 octobre 2017

Appel d'offre interne 2017

Afin de poursuivre et de renforcer la coopération scientifique entre les unités membres de la fédération, ECCOREV lance, chaque année, un appel interne à projets concernant l'environnement. Cet appel est réservé aux équipes membres d'ECCOREV, mais des collaborations avec d'autres équipes ne sont pas exclues.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution de l'appel d'offre interne mis en œuvre par ECCOREV sur neuf ans d'existence :

Année	N projets reçus	N projets financés	N colloques financés	Montant total ECCOREV en €
2008	15	8		80000
2009	10	7		70000
2010	18	11		72000
2011	24	14		88000
2012	18	9	2	50000
2013	20	10	5	67000
2014	29	13	8	91800
2015	20	13	4	88845
2016	22	14	5	96300

Les projets lauréats sont visibles sur le site web d'ECCOREV : <https://www.eccorev.fr/spip.php?rubrique13>

Les financements ECCOREV ne donnent pas lieu à une justification financière précise, mais à une restitution scientifique orale de l'avancée et de la finalisation du projet, organisée annuellement.

Pour 2017, rappelons le cadre dans lequel s'inscrit l'AOI ECCOREV :

Il s'agit de petits projets incitatifs limités à 1 an et préparant une réponse à un appel à projets national, régional ou européen. L'objectif visé est donc de favoriser la coopération entre les membres de la fédération et de préparer des projets plus larges. Il n'y a pas

d'axes privilégiés. Toute recherche interdisciplinaire dans les domaines de l'environnement couverts par ECCOREV est éligible. Les demandes de financement de réunions préparatoires à des projets plus larges sont également éligibles, ainsi que les réunions et colloques interdisciplinaires.

Enfin, il est également possible de co-soumettre un projet à cet AOI et à l'APR de l'OHM Bassin Minier de Provence (contact : Jean-Claude Raynal chargé de mission raynal@eccorev.fr). Il faudra bien évidemment distinguer le financement demandé à chacun des appels d'offre.

Les demandes d'équipement peuvent aussi être déposées dans le cadre de cet appel d'offre, selon les mêmes critères.

Avant le 15 décembre 2016, il est impératif que le porteur identifie l'axe d'ECCOREV auquel son projet se rattache, qu'il contacte le responsable d'axe correspondant (c'est-à-dire les quatre axes thématiques, les axes transversaux « risque » et « OHM ») et lui soumette un petit descriptif de son pré-projet (objectifs, méthodologie, équipes concernées, budget demandé). Ce dernier discutera avec le porteur et lui fera des suggestions constructives, éventuellement en proposant d'ajouter d'autre(s) équipe(s) et/ou d'établir des ponts avec d'autres projets. Cette étape permet de contribuer à l'animation des axes et d'éviter au porteur des désagréments qui pourraient être liés à un manque de cohérence avec les thématiques soutenues par ECCOREV.

L'avis du responsable d'axe devient une condition d'éligibilité du projet, sans celui-ci le projet ne sera pas retenu.

Les autres conditions d'éligibilité du projet :

- impliquer au minimum deux équipes de la FR
- avoir une vision à moyen terme de la recherche prévue, en particulier avoir une idée de l'appel d'offres (ANR, région, ...) visé
- expliciter l'interdisciplinarité du projet, sachant qu'on désire pousser des projets impliquant au moins une équipe de sciences « dures » et une équipe SHS (mais pas exclusivement)
- rédiger un texte court (4 à 5 pages) expliquant le contexte, les objectifs, les réalisations prévues et la description du consortium
- justifier la demande financière, qui sera inférieure à 7000 euros (2500€ pour les réunions et colloques)
- **soumettre le texte par courriel avant le 9 janvier 2017.**

Focus sur les critères suivants pour une évaluation positive des projets :

- le caractère innovant des collaborations, la valeur ajoutée par rapport aux collaborations existantes
- implication des laboratoires de sciences humaines comme porteur ou co-porteur du projet
- les laboratoires ayant été aidés par ECCOREV dans leurs projets antérieurs doivent obligatoirement faire apparaître les suites de ce financement (publication(s), contrat(s), subvention(s))
- les demandes d'équipement pourront aussi entrer dans le cadre de cet appel d'offre.

Les projets reçus seront évalués par deux experts (internes à la FR) dont un membre du conseil scientifique. Les critères seront la pertinence scientifique et l'interdisciplinarité.

Calendrier :

- **15 décembre 2016** : date limite de contact avec le responsable d'axe
- **9 janvier 2017 à 23h59** : date limite de réception des projets
- **13 janvier 2017** : réunion du comité de direction qui choisira les évaluateurs
- **fin février 2017** : réunion du CS qui classera les projets
- **A partir de mars 2017** : notification du financement sur un compte CNRS, AMU ou autre du laboratoire du porteur du projet

Plan de la demande

- contexte de la recherche (maximum une page) : bien stipuler l'axe de rattachement
- objectifs de la demande (maximum une page) incluant la description de la suite prévue pour le projet
- réalisations prévues, plan financier succinct (une à deux pages), description courte du mode d'interaction prévu entre les équipes.
- description du consortium : liste des participants (avec leur statut et le pourcentage d'implication), **court CV du porteur de chaque équipe** incluant la liste de cinq publications les plus pertinentes pour le projet.
- Si les principaux participants (implication >20%) au projet ont déjà bénéficié d'un financement ECCOREV pour un projet antérieur (AOI ou autre), ajouter un petit rapport (une page) incluant les publications, colloques, opérations de vulgarisation effectuées dans le cadre de ce projet. Fournir un pdf des publications. **Si ce rapport n'est pas fourni, le projet sera considéré comme non éligible**
- **Remarque importante: Il est impératif que les chercheurs ayant bénéficié d'un financement ECCOREV indiquent, dans les publications et résumés de colloques, leur appartenance à ECCOREV dans les adresses des auteurs (en plus de leur affectation habituelle). ECCOREV est évaluée, entre autres, sur sa production scientifique (identifiée par l'occurrence de son nom sur les publications).**

Contact :

- renseignements scientifiques : J. Guiot (tel. 04 42 60 62 31) guiot@eccorev.fr
- renseignements processus et **soumission** : J. Cavalieri (tel. 04 42 97 15 21) cavalieri@eccorev.fr

Pour information :

La liste des labos membres d'ECCOREV, ainsi que la description des axes peuvent être trouvée sur son site web : <http://www.eccorev.fr/>

Responsables des axes :

Axe 1 : Olivier Bellier bellier@cerege.fr

Axe 2 : André Chanzy andre.chanzy@avignon.inra.fr

Axe 3 : Wafa ACHOUAK wafa.achouak@cea.fr

Axe 4 : Nicolas Roche nicolas.roche@univ-amu.fr, JC Sigoillot jean-claude.sigoillot@univ-amu.fr

Axe OHM : Yves Noack noack@cerege.fr, Jean-Claude Raynal raynal@eccorev.fr

Axe Risques et territoires : Eric Chojnacki eric.chojnacki@irsn.fr, Aurélie ARNAUD aurelie.arnaud@univ-amu.fr